

**Sujet :** [INTERNET] ZA Long Buisson 3

**De :** Saïd LAHCEN

**Date :** 01/10/2020 12:21

**Pour :** pref-projet-longbuisson@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous remercions de nous avoir reçu ce jour et de nous avoir écouté attentivement. Cela fait plus de trois ans que nous alertons sur les nuisances sonores quotidiennes à cause du trafic de plus en plus important de la route de Saint-André (RD52). Avec la création du Long Buisson 3 cela va être encore plus de circulation donc pour nous un quotidien encore plus dégradé. Le nouveau revêtement routier et le merlon de terre ne nous sont d'aucune efficacité tant qu'un mur anti-bruit perpendiculaire au merlon de terre le long d'un terrain abandonné ne sera pas érigé pour bloquer la montée des sons les plus forts provenant du rond-point du Boulevard du 14 juillet jusqu'à notre habitation. La réflexion des sons par tous les bâtiments alentour amplifie cette sensation de bruit à 360° et aucun endroit de notre habitation n'est épargné et cela toute la journée sans interruption. Aucune contrainte technique ne s'oppose à faire ce mur anti-bruit. Même le coût ne semble pas être un problème selon l'EPN, alors pourquoi nous laisser dans cette situation ?

C'est avec plaisir que nous vous recevrons si vos investigations vous mènent jusqu'à notre secteur.

Bien Cordialement.

Marie-Christine et Saïd LAHCEN